

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/LDC/HL/12/Add.1

24 octobre 1997

(97-4675)

**Réunion de haut niveau sur les mesures intégrées
en faveur du développement du commerce
des pays les moins avancés**

TABLES RONDES PAR PAYS: DOCUMENTATION

Bangladesh

Addendum

Documentation pour la table ronde concernant le Bangladesh.

BANGLADESH

LISTE DE QUESTIONS POUR L'ÉVALUATION DES BESOINS DE
COOPERATION TECHNIQUE LIEE AU COMMERCE

A. Politique commerciale

a) Quels sont les secteurs qui, à votre avis, ont un potentiel d'exportation inexploité ou sous-exploité?

1. Secteurs inexploités

- i) Bijouterie, taille des diamants et polissage
- ii) Produits électriques et électroniques
- iii) Bagages et articles de mode
- iv) Logiciels d'ordinateur et équipements de traitement et de saisie des données
- v) Montures de lunettes
- vi) Fleurs coupées et orchidées
- vii) Meubles
- viii) Fruits (frais ou en conserve)
- ix) Produits alimentaires
- x) Génie-conseil et services

2. Secteurs sous-exploités

- i) Textiles, en particulier les filés, tissus et tricots, et les textiles spécialisés, notamment les soieries et les vêtements
- ii) Cuir et articles en cuir
- iii) Vêtements et tricots en prêt-à-porter et de haute couture
- iv) Aliments congelés (principalement les crevettes, y compris les crevettes cuites et mi-cuites)
- v) Fleurs artificielles
- vi) Jouets (rembourrés, électroniques et mécaniques)

- vii) Produits agricoles (transformés)
- viii) Articles en jute (gamme d'articles)
- ix) Produits de l'artisanat (faits de canne, de bambou, de cuir, de textile, etc.)
- x) Thé (en sachets, en sacs, et en boîtes)
- xi) Produits des industries mécaniques
- xii) Produits chimiques (par exemple produits pharmaceutiques, produits cosmétiques, produits de toilette, etc.)

b) Pourriez-vous définir le point de vue de votre pays concernant les raisons des changements qui ont pu intervenir dans la structure et l'orientation des courants d'échanges (exportations et importations)?

La structure des exportations du Bangladesh se caractérise par la diminution (en termes absolus et en termes relatifs) des exportations traditionnelles comme le jute brut, les articles en jute et le thé, et l'augmentation spectaculaire des exportations non traditionnelles telles que les vêtements de confection, le poisson et les crevettes congelés, et le cuir et les articles en cuir. En termes réels, les exportations traditionnelles ont accusé des taux de croissance négatifs tout au long de la période 1981-1994 (années budgétaires). En revanche, le taux de croissance des exportations non traditionnelles (considérées collectivement) a été de 33,9 pour cent pour la période 1981-1986, pour tomber brusquement à 10,7 pour cent durant la période 1987-1991, et passer de nouveau à 24,8 pour cent pendant la période 1992-1994. En raison de la croissance soutenue des exportations non traditionnelles, leur part dans les exportations totales est passée de 31 pour cent en 1983 à 87 pour cent en 1995, alors que celle des exportations traditionnelles est tombée de 69 à 13 pour cent durant cette même période. L'évolution de la composition par produit des exportations du Bangladesh s'explique aussi par le fait que les exportations de produits manufacturés ont augmenté sensiblement et représentaient 87 pour cent des exportations totales en 1996.

La réorientation assez spectaculaire des exportations du Bangladesh des produits traditionnels vers les produits non traditionnels (et des produits primaires vers les produits manufacturés) l'est un peu moins lorsqu'on tient compte du fait que l'expansion rapide des exportations non traditionnelles (et d'ailleurs des exportations de produits manufacturés) est largement attribuable à la croissance phénoménale des exportations de vêtements de confection et d'articles de bonneterie, qui ont représenté près de 67 pour cent des exportations totales en 1996. Il importe de noter que quatre produits, à savoir les vêtements de confection, les articles de bonneterie, les articles en cuir et les articles en jute, constituent plus de 90 pour cent des exportations de produits manufacturés du pays. Ces données montrent que les exportations sont concentrées sur certains produits; l'indice Gini-Hirschman de concentration des exportations a régulièrement augmenté, puisqu'il est passé de 0,558 en 1992 à 0,622 en 1996 (années budgétaires).

Outre cette concentration sur un petit nombre de produits, les exportations du Bangladesh se caractérisent par une concentration des marchés. Trois pays, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, ont été les destinations de plus de la moitié des exportations totales du Bangladesh en 1996; cette année-là, dix pays ont reçu environ les deux tiers des exportations totales du pays. L'indice Gini-Hirschman de concentration des marchés était de 0,32 en 1995 pour les exportations du Bangladesh.

Les vêtements de confection et les articles de bonneterie sont les principaux produits d'exportation destinés aux principaux marchés d'exportation susmentionnés. On voit donc le lien entre la concentration des exportations au niveau des produits et au niveau des marchés. Une diversification des exportations

est donc nécessaire pour atteindre un taux de croissance des exportations durablement élevé. La nécessité d'une diversification des exportations ressort d'autant plus lorsqu'on sait que le système des contingents appliqué dans le cadre de l'AMF, en grande partie à l'origine de la forte croissance des exportations de vêtements du Bangladesh, sera complètement supprimé d'ici à l'an 2005, et que par la suite les exportations de vêtements du pays devront se mesurer à la concurrence féroce des pays exportateurs jusqu'alors soumis aux contingents. Il n'est pas impossible qu'une diversification des produits entraîne un certain degré de diversification des marchés pour les exportations du Bangladesh, mais il faudrait prendre des mesures plus directes pour accélérer la diversification des marchés, et notamment obtenir des informations commerciales à jour, adopter une politique dynamique de commercialisation, etc.

Les biens d'équipement et les biens intermédiaires dominent les importations du Bangladesh. Cependant, leur part combinée dans les importations totales est tombée de 68,7 pour cent en 1992 à 60,1 pour cent en 1996. En revanche, la part des produits primaires (y compris les céréales vivrières et d'autres produits alimentaires) dans les importations totales a régulièrement augmenté, puisqu'elle est passée de 24,7 pour cent en 1992 à 28,5 pour cent en 1996. L'augmentation des importations de céréales vivrières explique en grande partie l'accélération de la croissance des importations de produits primaires. La part des importations de produits de consommation finale est passée de 6,6 pour cent en 1992 à 11,4 pour cent en 1996. La baisse de la part des importations de biens de production est quelque peu préoccupante, étant donné que l'investissement est au Bangladesh fortement tributaire des importations. Ce fléchissement est rattrapé cependant par la reprise de la croissance des importations de biens d'équipement depuis 1995, reprise qui a fait passer de 20 pour cent en 1994 à près de 24 pour cent en 1996 la part de cette catégorie d'importations dans les importations totales. L'augmentation des importations de biens d'équipement est le résultat d'un accroissement des niveaux d'investissement dans l'économie.

Les provenances des importations du Bangladesh sont beaucoup plus diversifiées que ses marchés d'exportation. L'indice Gini-Hirschman de concentration des marchés pour les importations n'était que de 0,079 en 1995. Les Etats-Unis, le Japon, Singapour et la République de Corée ont longtemps été les principaux fournisseurs du Bangladesh. Ce schéma s'est modifié ces dernières années, l'Inde étant devenue la principale provenance des importations du pays. La part de l'Inde dans les importations totales du Bangladesh a doublé, passant de 6 pour cent en 1991 à 12,2 pour cent en 1995.

c) Quels ont été tout récemment les objectifs de la politique commerciale, par rapport à ce qu'ils étaient il y a une vingtaine d'années?

Jusqu'au début des années 80, la politique commerciale du Bangladesh a été au service d'une stratégie de croissance introvertie, que l'on appliquait avec la conviction que les industries se développeraient rapidement si elles évoluaient derrière des murs protecteurs élevés. Par conséquent, l'objectif principal de la politique commerciale durant cette période a été de favoriser les industries de remplacement des importations, en dressant des obstacles tarifaires et non tarifaires élevés à l'importation, obstacles auxquels s'ajoutaient des mesures de contrôle des changes. Il y avait un grand nombre de tranches tarifaires, les droits de douane étaient élevés, les interdictions d'importation et les restrictions quantitatives à l'importation étaient omniprésentes, et il y avait prolifération de concessions tarifaires fonction de l'utilisateur final.

Le milieu des années 80 marque un tournant dans le régime commercial du Bangladesh. La désillusion entraînée par la stratégie de remplacement des importations conduisit à l'adoption d'une stratégie de croissance tournée vers l'extérieur, dans laquelle l'objectif de la politique commerciale était de favoriser une croissance rapide des exportations en réduisant, et le moment venu en éliminant, le parti pris à l'encontre des exportations qui avait cours dans l'économie. Cet objectif à l'esprit, on a résolument assoupli le régime des importations et simultanément mis en place des mesures d'encouragement direct à l'exportation. Par exemple, le nombre de tranches tarifaires a tout récemment

été ramené à sept, le taux de droit le plus élevé a été ramené à 42,5 pour cent, seule une poignée d'articles sont soumis à des restrictions quantitatives pour des raisons commerciales, la taxe sur les ventes perçue sur les importations a été remplacée par une taxe à la valeur ajoutée sans effet sur les échanges, visant à la fois les importations et la production locale, la procédure d'attribution de licences d'importation a été abolie, la réglementation des changes a été considérablement assouplie et le taka est maintenant convertible pour les transactions courantes, et diverses mesures d'encouragement à l'exportation ont été mises en oeuvre dans le dessein de donner aux exportateurs la possibilité de se procurer des intrants importés aux prix du marché mondial.

d) Quels sont les ministères chargés des questions de politique commerciale, y compris l'élaboration, la mise en oeuvre, les moyens d'application et la surveillance? Comment se fait la coordination? Quels sont les rôles respectifs des ministères compétents (en particulier pour ce qui est des politiques tarifaires et autres politiques touchant directement les exportations et les importations de marchandises et de services)?

Le Ministère du commerce est responsable au premier chef de l'élaboration, de la mise en oeuvre, des moyens d'application et de la surveillance des questions de politique commerciale, par l'entremise de ses organismes, à savoir la Commission tarifaire du Bangladesh, le Service de promotion des exportations et le Bureau du Directeur général des importations et des exportations. La tâche consistant à définir la politique tarifaire est confiée à la Commission tarifaire, la politique d'importation est établie et appliquée par la Direction générale des importations et des exportations, tandis que la politique d'exportation est formulée par le Service de promotion des exportations. L'Administration nationale des impôts, qui relève du Ministère des finances, est chargée d'appliquer les taux de droits, ainsi que de calculer les valeurs imposables des importations, aux fins de la perception des droits de douane. Les Ministères de l'industrie, du jute, des textiles, de l'agriculture, ainsi que des pêches et du bétail, participent eux aussi à l'élaboration de la politique commerciale. La coordination se fait au moyen de réunions interministérielles, de réunions de sous-comités du Cabinet et de réunions du Cabinet.

e) Comment le secteur privé et les établissements universitaires sont-ils associés à l'élaboration et à la conduite de la politique commerciale?

Le secteur privé est étroitement associé à l'élaboration et à la conduite de la politique commerciale, car il participe aux réunions officielles se rapportant à la politique commerciale, et aussi parce qu'il communique des observations/suggestions écrites sur les projets envisagés dans ce domaine. Des représentants de diverses chambres de commerce et d'industrie sont membres des comités consultatifs formés par le gouvernement pour la définition de la politique commerciale, les plus importants de ces comités étant les suivants:

- i) le Comité national des exportations, dirigé par le Premier Ministre;
- ii) le Conseil de promotion des exportations, dirigé par le Ministre du commerce;
- iii) le Groupe de travail du Ministère du commerce, dirigé par le Ministre du commerce;
- iv) le Comité consultatif sur les importations, dirigé par le Ministre du commerce;
- v) le Comité consultatif de l'Administration nationale des impôts, dirigé par le Ministre des finances;
- vi) le Conseil du développement industriel, dirigé par le Ministre de l'industrie.

Des mesures de suivi et des examens périodiques permettent aussi d'étudier la mise en application des propositions reçues du secteur privé.

Le rôle des établissements universitaires dans l'élaboration de la politique commerciale est assuré par l'inclusion, le plus souvent, d'éminents spécialistes au sein des comités énumérés précédemment. De plus, l'élaboration de la politique commerciale bénéficie souvent d'études de recherche, ainsi que de séminaires organisés par les universités et les grandes organisations professionnelles telles que l'Institut du Bangladesh pour les études en développement, le Centre pour le dialogue sur les politiques, l'Association économique du Bangladesh, le Bangladesh Unnayan Parishad, etc.

f) Quelles sont les institutions de votre pays qui peuvent jouer un rôle dans la mise en oeuvre d'un projet lié au commerce au niveau local? Indiquez leurs rôles respectifs.

i) Institutions du secteur public

- La Commission tarifaire du Bangladesh (son rôle principal est de formuler la politique tarifaire et de faire des recommandations concernant la politique d'importation, ainsi que d'entreprendre des enquêtes sur les pratiques commerciales déloyales des étrangers qui exportent vers le Bangladesh et, sur cette base, de faire des recommandations à l'Administration nationale des impôts pour qu'elle perçoive des droits antidumping ou des droits compensateurs).
- Le Service de promotion des exportations (son rôle est de promouvoir les exportations).
- L'Administration nationale des impôts (elle applique la politique tarifaire).
- La Direction générale des importations et des exportations (son rôle est de réguler le commerce d'importation).
- Le Conseil de l'investissement (il encourage l'investissement en général et l'investissement étranger en particulier).

ii) Institutions du secteur privé

- La Fédération des chambres de commerce et d'industrie du Bangladesh.
- Les principales chambres de commerce et d'industrie, par exemple la Chambre métropolitaine de commerce et d'industrie, la Chambre de commerce et d'industrie de Dacca, la Chambre d'industrie du Bangladesh et la Chambre de commerce et d'industrie de Chittagong.
- Les principales associations d'exportateurs, par exemple l'Association des fabricants et exportateurs de vêtements du Bangladesh, l'Association des exportateurs d'aliments congelés, l'Association des exportateurs de cuir et d'articles en cuir, etc.
- Le rôle des institutions du secteur privé est d'offrir des services de soutien aux producteurs et exportateurs, surtout en nouant des liens entre le secteur privé, le gouvernement et les acteurs externes (par exemple les chambres étrangères).

g) Quelles sont les principales lois et réglementations en matière de politique commerciale - à l'exportation et à l'importation? Veuillez donner une brève description de chacune.

Les principales lois et réglementations se rapportant à la politique commerciale sont les suivantes:

- i) la Loi de 1950 portant réglementation des importations et des exportations;
- ii) l'Arrêté de 1981 sur l'enregistrement des importateurs, des exportateurs et des courtiers;
- iii) la Loi douanière de 1969;
- iv) l'Arrêté de 1977 sur les examens, les appels et les révisions;
- v) la Loi de 1947 portant réglementation des changes.

La Loi de 1950 portant réglementation des importations et des exportations habilite le gouvernement à réglementer par décret l'importation au Bangladesh et l'exportation du Bangladesh de produits et de services. La Direction générale des importations et des exportations est responsable au premier chef de l'application de cette loi. C'est à l'Administration nationale des impôts et au Bureau de perception des droits de douane et d'accise qu'il revient d'appliquer les dispositions de la Loi douanière de 1969. La Banque du Bangladesh, banque centrale du pays, applique les dispositions de la Loi de 1947 portant réglementation des changes, laquelle régit notamment les fins auxquelles des devises peuvent sortir du Bangladesh ou être introduites au Bangladesh, ainsi que les formalités de sortie et d'introduction de devises. Ces trois grandes lois dans le domaine du commerce extérieur sont de nature complémentaire, et la violation de l'une d'elles peut entraîner la violation d'une autre.

- h) Quels sont les principaux instruments de la politique commerciale - à l'exportation et à l'importation? Veuillez préciser (par exemple, pour les restrictions à l'importation, les questions pourraient être les suivantes: Quels sont les produits assujettis à des interdictions d'importer? Quels sont les produits assujettis à des restrictions quantitatives à l'importation? Quelles sont les prescriptions en matière de licences? etc.; Quel est le taux de droit le plus élevé actuellement en vigueur? Existe-t-il des droits d'accise, d'autres taxes "intérieures» dont le taux est différent pour les produits importés, ou pour des types de produits principalement importés?).**

Les principaux instruments de la politique commerciale pour ce qui est des importations sont les droits d'importation (ou droits de douane), les droits supplémentaires (dans certains cas) perçus à la fois sur les importations et sur les produits locaux, la taxe *ad valorem* de 15 pour cent sur les importations de pétrole ainsi que sur les produits locaux, les contrôles directs à l'importation, qui comprennent les interdictions d'importer et les restrictions quantitatives, enfin la fixation de "valeurs tarifaires".

Il y a actuellement sept tranches tarifaires (y compris le taux nul, qui est applicable à plusieurs produits) et le taux de droit le plus élevé est de 42,5 pour cent. Un droit d'accise supplémentaire à taux variable, qui est sans effet sur les échanges et s'apparente à une taxe de consommation, est perçu sur certains produits importés et sur leurs substituts produits localement. Durant l'exercice 1991, la taxe sur les ventes discriminatoires car ne visant que les importations a été remplacée par une taxe à la valeur ajoutée *ad valorem* de 15 pour cent, perçue à la fois sur les importations et sur les produits correspondants fabriqués localement (à quelques exceptions près), et cette taxe est encore appliquée. La taxe à la valeur ajoutée est une taxe de consommation qui n'a pas d'effet sur les échanges, bien qu'elle perde cette neutralité lorsqu'elle est appliquée aux produits textiles; les importations de textiles sont soumises à la taxe à la valeur ajoutée de 15 pour cent, mais leurs substituts fabriqués localement en sont exemptés et font l'objet d'une taxe d'accise *ad valorem* de 2,5 pour cent. Des concessions tarifaires fondées sur l'utilisation finale du même produit sont accordées dans certains cas, l'objectif étant de stimuler la croissance de l'industrie nationale. Une surtaxe de 2,5 pour cent destinée au

développement des infrastructures a été instituée durant l'exercice 1998, mais elle est sans effet sur les échanges. Un système de "valeur tarifaire" fixe est en application (en même temps qu'un système facultatif d'évaluation par le biais de l'IAE), en vertu duquel des valeurs tarifaires sont déterminées par l'Administration nationale des impôts pour certains produits importés, afin d'enrayer la pratique de la sous-facturation ou de la surfacturation des importations à laquelle se livrent certains importateurs peu scrupuleux.

L'élimination des restrictions quantitatives à l'importation et leur remplacement par des droits de douane est une stratégie appliquée avec zèle par le gouvernement du Bangladesh. Durant l'exercice 1996, seulement 2 pour cent des lignes tarifaires à huit chiffres du SH faisaient l'objet de restrictions quantitatives des échanges. En termes absolus, le nombre de restrictions quantitatives des échanges est tombé à 23 dans l'Arrêté 1995-97 définissant la politique d'importation; onze d'entre elles interdisaient certaines importations, tandis que les 12 autres limitaient certaines importations (c'est-à-dire subordonnaient lesdites importations à des conditions précises). Le secteur des textiles est actuellement le secteur le plus protégé par des restrictions quantitatives, puisque dans ce secteur environ un quart des lignes tarifaires à huit chiffres du SH demeure soumis à des restrictions quantitatives. Certains des produits textiles dont l'importation est actuellement interdite sont les soieries, les tissus pour complets en mélanges de coton et de fibres synthétiques, de plus de 60 pouces de largeur, les tissus pour chemises et complets en fibres synthétiques ou en fibres chimiques, tous les tissus tricotés ou fabriqués au crochet, etc. Parmi les produits textiles dont l'importation est restreinte, citons les outils et tissus cellulaires teints, les tissus en fibre kaki, les tissus de combat, les tissus écrus, etc. Aucune licence n'est requise pour l'importation aux termes de l'Arrêté 1995-97 définissant la politique d'importation.

Outre la libéralisation des importations, qui vise à stimuler la croissance des exportations en supprimant la discrimination à l'encontre des exportations, les principaux moyens d'action appliqués aux exportations sont d'abord les mesures directes visant à faciliter les exportations, et ensuite le contrôle des exportations. Plusieurs mesures de soutien des exportations sont appliquées. Le régime des entrepôts en douane spéciaux vise à renforcer la concurrence à l'exportation en offrant aux exportateurs un accès à des intrants en franchise de droits, et la totalité des entreprises qui exportent toute leur production, ainsi que la totalité des entreprises réputées telles (c'est-à-dire les entreprises locales approvisionnant les entreprises qui exportent la totalité de leur production) sont admissibles aux avantages du régime des entrepôts en douane spéciaux. Le régime de ristourne des droits de douane offre aux entreprises qui exportent la totalité de leur production et aux entreprises réputées telles une remise des droits et taxes payés sur leurs intrants importés. Ces entreprises ont le droit d'obtenir une compensation en espèces de 25 pour cent si elles s'abstiennent de recourir au régime de ristourne des droits. Le Fonds de développement des exportations et le Régime de garantie des crédits à l'exportation offrent un financement aux exportateurs.

Un certain contrôle des exportations subsiste. Il y a peu de temps encore, les réexportations étaient réglementées. Maintenant cependant, la réexportation des marchandises autres que les vêtements de confection est autorisée au cas par cas. L'exportation de certains produits agricoles est interdite. Il s'agit notamment du blé, des légumineuses, des oignons, des semences de jute, des bouquets et crevettes (sauf à l'état congelé), du bambou entier et de la canne. Les exportations de mélasse, de son de riz déshuilé et de son de blé sont réglementées. Les exportations de plusieurs produits manufacturés sont également réglementées. Ce sont notamment les métaux ferreux et non ferreux, le pétrole et les produits pétroliers (sauf le naphte), le "gur" (sucre indigène), le cuir brut et le cuir bleu humide et l'urée.

i) Si vous êtes Membre de l'OMC ou si vous avez engagé la procédure d'accession, quelles sont les dispositions prises par votre pays pour se conformer aux Accords de l'OMC?

Le Bangladesh est un Membre fondateur de l'OMC et participe intensément aux activités du GATT (aujourd'hui l'OMC) depuis son accession à l'indépendance en décembre 1971. En tant que porte-parole des pays les moins avancés, le Bangladesh a joué un rôle marquant dans les négociations multilatérales du Cycle d'Uruguay. Le Bangladesh est donc pleinement conscient de son obligation de se conformer aux divers accords de l'OMC, et c'est pourquoi le gouvernement du Bangladesh a pris des mesures préliminaires en ce sens.

L'un des grands objectifs des Accords de l'OMC est d'accroître les courants commerciaux parmi les pays Membres, par l'adoption de politiques commerciales plus libérales. Le Bangladesh a unilatéralement libéralisé son système commercial, en grande partie à la faveur de son programme d'ajustements structurels, et le gouvernement est résolu à appliquer d'autres mesures de libéralisation. Une stratégie propice à une croissance conduite par le secteur privé est appliquée avec vigueur, et les résultats ont été les suivants: déréglementations et privatisations d'envergure, adoption de mesures visant à attirer l'investissement privé étranger, enfin lancement de réformes juridiques, institutionnelles ou autres afin de consolider les forces du marché.

Le gouvernement du Bangladesh n'ignore pas que la réforme du cadre juridique et institutionnel du secteur extérieur devra être conforme aux règles de l'OMC. En d'autres termes, dans un environnement commercial issu essentiellement du Cycle d'Uruguay, les échanges devront se faire d'une manière conforme aux règles et dispositions figurant dans les divers accords de l'OMC, et il faudra pour cela développer, renforcer et remodeler l'environnement administratif, juridique et institutionnel existant. Cependant, avant que cette tâche ne puisse être accomplie, il est impératif d'identifier et de définir les changements institutionnels et autres qui seront nécessaires pour harmoniser le cadre général de la politique commerciale du Bangladesh avec les divers accords de l'OMC. C'est avec cet objectif à l'esprit qu'a été constitué en 1996 par le Ministère du commerce, avec l'aide du PNUD, un projet d'étude formé de consultants nationaux et étrangers qui se sont penchés sur l'Acte final du Cycle d'Uruguay. Le rapport de cette étude a permis de voir les aspects où des modifications doivent être apportées pour assurer la conformité avec les Accords de l'OMC. Les recommandations contenues dans ce rapport sont étudiées attentivement par les ministères compétents, en vue de leur mise à exécution. Dans l'intervalle, certains changements ont déjà été apportés aux règles et dispositions régissant le commerce avec l'étranger. Par exemple, le Ministère des finances a déjà promulgué des règles et dispositions se rapportant à l'imposition de droits antidumping et de droits compensateurs.

j) Le cadre de l'OMC est-il familier:

- **aux institutions gouvernementales et paragouvernementales?**
- **au secteur privé?**

Le Ministère du commerce et les organismes relevant de son contrôle administratif (par exemple la Commission tarifaire du Bangladesh) sont au courant du cadre général de l'OMC, encore qu'il y ait place pour une amélioration du niveau des connaissances. Les autres ministères concernés sont en général informés de l'Accord du Cycle d'Uruguay qui est applicable à leur domaine de compétence, mais là encore le niveau des connaissances est plutôt faible. Dans le secteur privé, les dirigeants des diverses chambres de commerce et d'industrie sont plus ou moins au courant des règles et dispositions de l'OMC, mais le niveau de leurs reconnaissances est loin d'être satisfaisant. On pourra noter ici que le Ministère du commerce a entrepris de faire connaître le cadre de l'OMC en organisant des séminaires au sein des organismes concernés.

k) De quelle assistance technique avez-vous besoin pour pouvoir vous conformer aux Accords de l'OMC?

Les Accords de l'OMC sont non seulement complexes, mais également exigeants, sur le plan de l'assimilation qu'ils exigent et sur le plan de l'obligation qu'ils imposent aux pays les moins avancés

de mettre en place les institutions appropriées. C'est pourquoi, s'il veut se conformer à ces accords, le Bangladesh aura besoin d'une assistance technique pour le renforcement des institutions, ainsi que pour la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de l'administration de la politique commerciale et celui de la facilitation des échanges. Plus précisément, le Bangladesh a besoin d'une assistance technique dans les domaines suivants, pour être en mesure de se conformer aux Accords de l'OMC:

- établir des cellules ou des centres de liaison au sein des ministères compétents, pour l'exécution des travaux se rapportant aux Accords de l'OMC. Cela garantira notamment la pleine mise en oeuvre des obligations de notification et autres obligations découlant de l'OMC;
- renforcer le Ministère du commerce et les organismes qui y sont rattachés (tels la Commission tarifaire du Bangladesh et le Service de promotion des exportations) afin d'accroître leur aptitude à traiter efficacement le volume croissant des travaux liés à l'OMC;
- former les fonctionnaires des ministères compétents, en particulier ceux du Ministère du commerce, et les dirigeants des diverses chambres de commerce et d'industrie, afin qu'ils comprennent parfaitement les subtilités des Accords de l'OMC et qu'ils soient en mesure d'y donner suite efficacement.

I) Dans quels domaines précis des Accords de l'OMC avez-vous besoin d'une assistance technique (par exemple accès aux marchés, agriculture, règles (pratiques antidumping, subventions, licences d'importation, règles d'origine, sauvegardes, etc.), obstacles techniques au commerce et mesures sanitaires et phytosanitaires, services, aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce)?

Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique pour tous les Accords de l'OMC indiqués ci-dessus, à savoir l'accès aux marchés, l'agriculture, les droits antidumping, les subventions, l'évaluation en douane, les règles d'origine, les mesures de sauvegarde, les obstacles techniques au commerce (OTC), les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), les services, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC), l'environnement, etc. Les besoins sont brièvement exposés ci-après.

Les engagements de libéralisation, sous la forme de réductions tarifaires et de suppression des restrictions quantitatives et autres mesures non tarifaires, pris par les pays membres dans le cadre du Cycle d'Uruguay ont élargi l'accès aux marchés d'exportation, pour les produits industriels comme pour les produits agricoles. Pour tirer pleinement parti de cette libéralisation, le Bangladesh doit développer de nouveaux produits d'exportation, satisfaire aux normes de produits en vigueur dans les pays importateurs, recueillir les renseignements les plus récents qui sont disponibles sur les différents marchés, etc. Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique dans tous ces domaines. Pour offrir aux fournisseurs étrangers de produits et services l'accès à son marché, le Bangladesh aurait besoin d'une assistance technique lui permettant de définir l'étendue, le déroulement et le calendrier de la libéralisation qui soient conformes à ses obligations en la matière au titre de l'Accord du Cycle d'Uruguay, compte tenu des périodes de transition qui sont prévues dans certains accords et auxquelles le Bangladesh a droit en tant que pays moins avancé.

L'Accord sur l'agriculture vise à libéraliser le commerce des produits agricoles. Puisque la libéralisation doit conduire à une augmentation des prix des produits agricoles, y compris les céréales vivrières, le Bangladesh, importateur net de céréales vivrières, risque d'être confronté à une augmentation de sa facture de produits alimentaires importés. Par conséquent, il faut encourager la production de

céréales vivrières au Bangladesh, par une augmentation rapide de la productivité. Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique pour accroître sa production agricole et aussi pour examiner la question du subventionnement de la production agricole dans le pays, sans qu'il en résulte une violation des règles de l'OMC.

Le régime commercial du Bangladesh connaît une libéralisation constante depuis le milieu des années 80, et les réformes se succèdent. Comme on doit s'y attendre dans un PMA qui entreprend de libéraliser les échanges, les industries du Bangladesh se heurtent à la concurrence féroce des importations, et nombre d'entre elles seraient sur le point de disparaître. L'Accord sur les sauvegardes permet à un pays Membre de recourir à des mesures de sauvegarde pour restreindre temporairement l'importation d'un produit, en relevant les droits de douane ou en imposant des restrictions quantitatives. Cependant, une mesure de sauvegarde temporaire ne peut être adoptée que si à l'issue d'une enquête menée de façon appropriée, il est établi qu'une augmentation soudaine des importations (dans l'absolu et par rapport à la production nationale) cause ou menace de causer un dommage grave à la branche de production nationale. Pour pouvoir effectuer de telles enquêtes, le Bangladesh a besoin d'une assistance technique pour établir une procédure administrative qui soit conforme aux règles et dispositions de l'OMC.

Les producteurs du Bangladesh se plaignent souvent que les fournisseurs étrangers recourent à des pratiques commerciales déloyales, sous la forme d'un dumping, ou d'exportations subventionnées. L'utilisation de pratiques commerciales déloyales par les fournisseurs étrangers entraîne, pour les produits importés, des prix extrêmement bas, ce qui menace l'existence même de nombreuses industries du Bangladesh. En vertu de l'Accord sur les pratiques antidumping, le pays importateur peut percevoir des droits antidumping sur les produits faisant l'objet d'un dumping. Si le fournisseur étranger subventionne ses exportations, alors, conformément à l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires, le gouvernement du pays importateur est autorisé à percevoir des droits compensateurs sur les produits importés qui ont bénéficié de subventions. Ainsi, lorsque des fournisseurs étrangers emploient des pratiques commerciales déloyales, le gouvernement du Bangladesh est autorisé en vertu des règles de l'OMC à percevoir des droits antidumping ou compensateurs, selon ce qu'exige la situation. Cependant, l'imposition de tels droits requiert que deux conditions soient remplies. D'abord, des enquêtes doivent être effectuées au niveau national afin d'établir avec certitude que l'augmentation des importations cause un dommage important. Deuxièmement, une enquête ne peut normalement être ouverte qu'après que l'industrie nationale affectée a déposé une requête en ce sens, et des preuves doivent aussi être présentées attestant qu'un dommage important est causé à des producteurs qui représentent au moins 25 pour cent de la production nationale totale. Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique pour constituer et consolider son mécanisme administratif afin de pouvoir remplir les deux conditions susmentionnées et être alors en mesure de percevoir des droits antidumping et/ou compensateurs.

Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique dans le domaine de l'évaluation en douane. L'évaluation des marchandises à des fins douanières au Bangladesh est actuellement fondée sur la définition de la valeur en douane de Bruxelles. Le pays est cependant dans l'obligation d'adopter, d'ici au 1er janvier 2000, le système d'évaluation en douane de l'OMC (décrit dans l'Accord sur l'évaluation en douane). Ce changement nécessitera une modification des règles et procédures applicables, une modernisation et une informatisation plus poussée des procédures douanières, ainsi qu'une formation des fonctionnaires. Une assistance technique est donc nécessaire pour faciliter le passage, au Bangladesh, au système d'évaluation en douane de l'OMC.

L'Accord sur les obstacles techniques au commerce énonce des règles internationales pour les normes de produits; il prévoit aussi des règlements techniques, et le respect de ces règlements est obligatoire dans certains cas et facultatif dans d'autres. Les exportations du Bangladesh devront être conformes à ces normes et règlements techniques avant de pouvoir accéder aux marchés étrangers,

en particulier à ceux des pays développés. Citons par exemple l'obtention, par les exportateurs du Bangladesh, de la certification ISO 9000. L'Accord oblige aussi chaque pays Membre à établir un "point d'information", où les entreprises commerciales intéressées peuvent se renseigner sur les normes et règlements techniques applicables dans le pays. Pour l'instant, le Bangladesh n'a ni les connaissances spécialisées ni les mécanismes institutionnels qui sont nécessaires pour se conformer aux prescriptions en matière de normes et règlements techniques qui sont énoncées dans l'Accord. Le besoin d'une assistance technique dans ce domaine est donc évident.

L'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, dont l'objet est assez semblable à celui de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce, énonce les principes et les règles que les pays Membres doivent observer dans l'application des réglementations SPS aux produits importés ou exportés afin de protéger contre les risques de maladie la vie ou la santé des personnes et des animaux et les végétaux. Comme l'Accord sur les obstacles techniques au commerce, l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires prévoit que des "points d'information" doivent être établis, où les exportateurs vers le Bangladesh et les importateurs du Bangladesh peuvent se renseigner sur les réglementations applicables. Les exportations de produits agricoles en provenance du Bangladesh - par exemple, thé, jute, crevettes et aliments congelés, légumes, etc. - doivent être conformes aux réglementations sanitaires et phytosanitaires applicables dans les pays importateurs. Par conséquent, l'information se rapportant aux réglementations de cette nature qui sont applicables sur les marchés d'exportation du Bangladesh doit être diffusée aux exportateurs afin de faciliter leur accès à ces marchés. De plus, des "points d'information" doivent être établis. Enfin, une réglementation SPS doit être adoptée au Bangladesh afin de protéger la vie et la santé des personnes et des animaux et préserver les végétaux dans ce pays. Une assistance technique est nécessaire pour franchir toutes ces étapes.

L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce prévoit, entre autres choses, des normes pour chacun des droits de propriété intellectuelle suivants: brevets, droit d'auteur et droits connexes, marques, dessins et modèles industriels, schémas de configuration de circuits intégrés, renseignements non divulgués, y compris les secrets industriels, et les indications géographiques, y compris les appellations d'origine. L'Accord insiste sur l'application de ses normes et règles par les pays Membres. Comme le Bangladesh fait partie des pays les moins avancés, il dispose d'une période de transition de onze ans (c'est-à-dire jusqu'au 1er janvier 2006) pour remplir ses obligations au titre de cet accord. Même si le Bangladesh a du temps pour se conformer à ses obligations, il y a beaucoup de travail à faire puisque des changements importants devront être apportés aux législations nationales existantes dans le domaine des droits de propriété intellectuelle, afin de les harmoniser avec les dispositions de l'Accord sur les ADPIC. Une assistance technique est requise pour l'examen, et la modification le cas échéant, des lois et réglementations nationales se rapportant à la protection des droits de propriété intellectuelle. De plus, les procédures administratives nécessaires pour assurer le respect des droits de propriété intellectuelle doivent être mises en place avant la fin de la période de transition. Une assistance technique sera également nécessaire à cette fin.

Les dispositions de l'Accord général sur le commerce des services n'obligent pas le Bangladesh d'apporter des modifications importantes à sa politique dans le secteur des services. Cependant, le secteur des services du Bangladesh est faible et peu performant. Ainsi, pour être en mesure de soutenir la concurrence des fournisseurs étrangers à mesure que le commerce des services va progressivement se libéraliser, le secteur des services du Bangladesh doit être renforcé. C'est dans cette optique que le Bangladesh pourrait trouver utile une assistance technique. De plus, une assistance technique pourrait servir à développer des compétences informatiques dans le pays, et ainsi des services informatiques, comme la comptabilité et les tâches administratives simples, pourraient être exportés vers des sociétés étrangères, en particulier les compagnies de transport aérien et les compagnies d'assurance, qui comptent sur les pays en développement et les pays les moins avancés pour faire exécuter ce travail à moindre coût.

Les paragraphes qui précèdent décrivent brièvement certains besoins d'assistance technique du Bangladesh sous l'angle de divers accords de l'OMC. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive des besoins d'assistance technique du pays, puisqu'une étude plus approfondie pourrait révéler la nécessité d'une assistance dans le cadre de certains autres accords de l'OMC, et même dans le cadre des accords mentionnés précédemment.

B. Obstacles à l'expansion du commerce

Les obstacles au commerce, y compris les problèmes sur les marchés d'exportation, l'infrastructure, les capacités humaines, les blocages institutionnels, les problèmes de financement du commerce et les lacunes en matière d'information commerciale, peuvent empêcher un PMA de tirer pleinement parti des possibilités commerciales.

Contraintes au plan de l'offre, y compris les blocages institutionnels

- a) **Quels sont les principaux éléments qui bloquent le développement d'une capacité soutenue d'exportation de marchandises et de services (par exemple facilitation du passage en douane, taux de fret, gestion de la qualité, élimination des procédures juridiques et administratives compliquées, manque de personnel qualifié, accès aux facteurs de production importés à des prix internationaux, ou insuffisance des services de télécommunication ou de transport, des installations portuaires, etc.)?**
- **Les pays sans littoral peuvent être confrontés à des problèmes additionnels, par exemple s'ils doivent utiliser pour exporter leurs produits des systèmes de transport et des services portuaires coûteux ou peu fiables. Si tel est le cas pour votre pays, veuillez indiquer quels sont ces problèmes. De quel type d'assistance technique auriez-vous besoin pour les régler?**

Les principaux éléments qui bloquent le développement d'une capacité soutenue d'exportation de marchandises et de services sont les suivants:

- i) appareil industriel restreint, qui se traduit par une base d'exportation restreinte;
- ii) procédures de dédouanement longues et compliquées;
- iii) frais de transport relativement élevés pour les exportations par voie aérienne, et dans une certaine mesure par voie maritime;
- iv) manque de moyens pour assurer la gestion de la qualité;
- v) formalités juridiques et administratives qui prennent du temps;
- vi) contraintes au plan de la production destinées à l'exportation, causées par une pénurie de cadres qualifiés et de travailleurs qualifiés, et absence de moyens de formation pour le développement de compétences;
- vii) offre insuffisante et coût relativement élevé des services de télécommunication, des installations portuaires et installations de transport, et irrégularité de l'alimentation en énergie;
- viii) pénurie de renseignements sur les marchés d'exportation;

- ix) insuffisance du financement à l'exportation; et
 - x) problèmes d'accès aux marchés.
- b) Y a-t-il des blocages *institutionnels* susceptibles de nuire à la bonne marche des politiques commerciales de votre pays? Veuillez donner des détails. Par exemple, quels sont les problèmes signalés par les différents acteurs, à savoir les exportateurs, les producteurs, les fournisseurs de services (banques, compagnies d'assurance, services de contrôle de la qualité, transporteurs, etc.), les associations professionnelles et les ministères? Ces problèmes paraissent-ils se poser principalement dans les domaines suivants:**
- i) ressources humaines**
 - ii) gestion de l'institution**
 - iii) ressources financières et matérielles**
 - iv) communication**

Oui, des blocages institutionnels nuisent à la bonne marche des politiques commerciales du pays. D'abord, au niveau de l'Etat, il y a un manque de coordination entre les organismes/institutions qui s'occupent de la politique commerciale, et cela, associé au fait que les responsables ne comprennent pas toujours les objectifs et le fonctionnement de la politique commerciale, entraîne souvent une application peu efficace des politiques en question. Cette situation, à laquelle il faut ajouter que le comportement de certains responsables de ces organismes/institutions, qui recherchent un avantage personnel, conduit souvent à une escalade des coûts pour les producteurs et les exportateurs. Dans une large mesure, le secteur privé n'est pas bien informé des tenants et aboutissants de la politique commerciale et cela a parfois des effets négatifs sur les résultats à l'exportation. Les exportateurs se plaignent souvent de la pénurie de fonds de roulement et de la lenteur avec laquelle les banques les mettent à leur disposition, situation qui est généralement imputable à un manque de ressources financières et à une gestion hésitante et peu performante des banques, en particulier les banques nationalisées. Il n'y a pour ainsi dire pas de moyens de contrôle de la qualité, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.

La bonne marche de la politique commerciale au Bangladesh, et l'efficacité de cette politique, sont donc entravées par des problèmes dans les domaines des ressources humaines, de la gestion institutionnelle, des ressources financières et matérielles et de la communication.

- c) Quels sont les principaux éléments qui bloquent la *diversification des exportations*?**

Les principaux éléments qui bloquent la diversification des exportations sont les suivants:

- i) insuffisance de renseignements sur la nature et la structure de la demande sur divers marchés d'exportation;
- ii) insuffisance de l'investissement dans les productions nouvelles qui offrent un potentiel d'exportation;
- iii) manque de capital et de technologie;
- iv) absence d'esprit d'entreprise;

- v) absence d'infrastructure; et
 - vi) pénurie d'autres services de soutien.
- d) **Si l'investissement dans la production de marchandises et de services est insuffisant, quelles en sont les principales raisons? Veuillez préciser (par exemple contraintes structurelles, difficultés pour attirer l'investissement étranger, développement limité des entreprises, financement, manque de techniques appropriées, etc.)**

Comme on l'a vu au paragraphe c) ci-dessus, l'insuffisance de l'investissement est un problème de taille qui entrave la diversification des exportations. Les principales raisons de cette insuffisance sont les suivantes:

- i) contraintes structurelles, telles que la pénurie d'énergie, le manque d'installations de télécommunication, l'insuffisance de systèmes de transport et d'installations portuaires, etc.;
 - ii) difficulté pour attirer l'investissement étranger, surtout à cause des facteurs suivants: insuffisance de l'infrastructure, pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et agitations ouvrières, absence de continuité dans la politique économique d'un régime politique à un autre, etc.;
 - iii) développement limité des entreprises, causé par la relative pénurie d'entrepreneurs, les incertitudes du marché, la rareté du capital, le rendement relativement plus rapide et souvent plus élevé de l'investissement commercial, les problèmes de main-d'oeuvre, etc.;
 - iv) rareté de l'investissement intérieur, imputable aux facteurs mentionnés ci-dessus;
 - v) insuffisance du financement bancaire, que ce soit en monnaie nationale ou en devises; et
 - vi) absence de transfert et de développement national des technologies requises.
- e) **Existe-t-il une politique nationale visant à encourager les possibilités d'investissement lié à l'exportation? Veuillez préciser. Quelles sont les dispositions prises pour examiner, élaborer et négocier les arrangements contractuels avec les investisseurs étrangers?**

Compte tenu de sa stratégie de croissance par les exportations, le Bangladesh a adopté plusieurs politiques dont l'objet est d'encourager l'investissement lié à l'exportation. Outre l'application d'une politique de libéralisation des importations, qui vise à stimuler l'investissement dans la production destinée à l'exportation en supprimant les facteurs faisant obstacles aux exportations, des systèmes d'encouragement direct à l'exportation sont appliqués afin de stimuler l'investissement lié à l'exportation. Citons par exemple le régime des entrepôts en douane spéciaux, la ristourne de droits de douane et la compensation en espèces de 25 pour cent en remplacement de la ristourne de droits de douane; l'objectif de ces régimes d'encouragement est de stimuler l'investissement lié à l'exportation en offrant aux exportateurs l'accès, en franchise de droits, aux intrants qu'ils importent. Des zones franches industrielles ont été établies à Dacca et à Chittagong pour encourager l'investissement dans la production destinée à l'exportation; non seulement les infrastructures et autres installations de soutien sont-elles bien meilleures dans ces zones qu'elles ne le sont ailleurs, mais encore les entreprises qui y sont installées ont accès à des intrants en franchise de droits. Le gouvernement a récemment donné l'autorisation d'établir des zones franches industrielles privées. Une politique libérale concernant l'investissement étranger a été adoptée afin d'attirer l'investissement étranger privé, dans le dessein surtout de promouvoir

l'investissement lié à l'exportation. Diverses incitations sont offertes aux investisseurs étrangers: octroi du traitement national pour l'investissement étranger, protection de l'investissement étranger par la loi, installations d'importation en franchise de droits pour la production destinée à l'exportation, liberté de rapatriement du capital et des bénéfices, exonérations fiscales temporaires, etc. Les investisseurs étrangers peuvent détenir 100 pour cent des capitaux d'une entreprise ou former des coentreprises avec des partenaires locaux; dans ce dernier cas, les partenaires peuvent établir comme ils l'entendent les modalités et conditions. Les arrangements contractuels avec les investisseurs étrangers sont négociés, élaborés et examinés par le Conseil de l'investissement, selon les paramètres établis par la politique définissant l'investissement étranger.

f) Quels sont les principaux obstacles au transfert, au développement et à l'acquisition de technologies? Existe-t-il une politique/stratégie nationale dans ce domaine? Veuillez préciser.

Le transfert, le développement et l'acquisition de technologies (procédés ou produits) requièrent:

- i) une interaction régulière et valable des universités/organismes de R-D/entreprises;
- ii) des supports (par exemple le TIFAC- Conseil de l'information, de la prévision et de l'évaluation technologiques de l'Inde); et
- iii) une commercialisation des résultats de la R-D, qu'il s'agisse de procédés ou de produits (par exemple la NRDC- Société nationale de la recherche-développement de l'Inde, et le NCTT - Centre national pour le transfert de technologies du Pakistan).

Pour l'instant, il n'existe au Bangladesh aucune institution qui soit capable de gérer comme il convient les trois aspects ci-dessus. C'est là le principal obstacle au transfert, au développement et à l'acquisition de technologies au Bangladesh. Cela n'est pas surprenant puisque la politique nationale des sciences et de la technologie a été adoptée le 25 février 1986 et n'a pas été révisée ou mise à jour depuis lors. Cependant, le gouvernement envisage d'établir prochainement un Centre national pour le transfert des technologies.

g) Quels sont vos besoins d'assistance, technique ou autre, pour atténuer les contraintes au plan de l'offre?

Les besoins d'assistance technique pour atténuer les contraintes au plan de l'offre sont les suivants:

- i) promotion de l'investissement, en particulier un financement à l'exportation;
- ii) développement d'infrastructures matérielles (par exemple services de télécommunication, installations portuaires et équipements de transport, etc.);
- iii) mise en valeur des ressources humaines, au moyen de stages de perfectionnement organisés à l'intention des fonctionnaires travaillant dans des organisations commerciales et à l'intention des cadres et des travailleurs du secteur privé;
- iv) rationalisation et simplification des formalités juridiques et des procédures administratives relatives aux échanges, par une réforme du cadre juridique et administratif;

- v) services de consultation et de soutien pour développer de nouveaux produits d'exportation et améliorer la qualité des produits d'exportation existants, la conception des produits, le conditionnement, etc.;
- vi) développement d'un réseau d'information commerciale;
- vii) établissement d'un cadre institutionnel propre à faciliter le transfert, le développement et l'acquisition des technologies requises;
- viii) développement du marché de travail; et
- ix) aptitude des organismes donateurs multilatéraux à persuader les gouvernements des pays développés et des pays en développement d'encourager leurs investisseurs, au moyen d'avantages fiscaux ou autres, à investir dans les pays les moins avancés comme le Bangladesh.

Promotion d'échanges commerciaux et services de soutien

La promotion des échanges commerciaux comprend un ensemble intégré de services techniques et financiers destinés à renforcer la compétitivité globale des *entreprises* et à faciliter ainsi leur accès et leur participation accrue au commerce international.

h) Vos entreprises, petites et moyennes en particulier, ont-elles des difficultés à développer leurs exportations? Quels sont leurs problèmes dans les principaux secteurs d'exportation?

Les petites et moyennes entreprises ont du mal, dans beaucoup de domaines, à développer leurs exportations. Leurs principales difficultés sont les suivantes:

- i) rareté de l'information commerciale et insuffisance des moyens de communication;
- ii) manque de capacités technologiques et de savoir-faire technique;
- iii) pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et manque de capacités institutionnelles;
- iv) faiblesse des infrastructures;
- v) pénurie d'énergie;
- vi) absence de financement; et
- vii) insuffisance des moyens de commercialisation.

Ces problèmes, auxquels se heurtent les principaux secteurs d'exportation, sont décrits brièvement ci-après:

Vêtements de confection

Il y a un manque d'industries d'amont, et c'est pourquoi l'ajout de valeur n'est que de 25 pour cent environ. La forte dépendance à l'égard des matières premières importées a pour effet d'allonger les délais d'exécution. Les rigoureuses règles d'origine du schéma SGP de l'UE (transformation en trois étapes) limitent l'accès au marché pour les articles à haute valeur ajoutée.

Jute et ouvrages en jute

Ces produits se heurtent à la forte concurrence des substituts en fibres synthétiques. L'un des grands problèmes de ce secteur est l'absence de développement et de diversification des produits. Parmi les autres problèmes, citons l'insuffisance du financement, la mauvaise gestion, la faible productivité de la main-d'oeuvre et les agitations ouvrières.

Cuir et ouvrages en cuir

L'expansion de ce secteur est entravée par l'emploi d'une technologie désuète, par l'absence d'une diversification des produits, par la faiblesse des infrastructures matérielles et institutionnelles, par l'insuffisance du capital, par la pénurie de travailleurs qualifiés et par l'insuffisance de l'information relative aux marchés d'exportation.

Aliments congelés

L'insuffisance du financement empêche la culture scientifique de la crevette et le développement de bons appareils d'éclosion. On recourt donc aux méthodes traditionnelles d'élevage de la crevette, et les niveaux de production sont faibles. Les normes rigoureuses de qualité qui sont imposées par les marchés d'exportation ne sont pas suffisamment observées; c'est pourquoi l'accès aux marchés n'est pas ce qu'il pourrait être.

Produits agricoles et horticoles

Les problèmes de ce secteur sont l'absence d'installations de transformation, le manque de moyens technologiques, la faiblesse des infrastructures matérielles et institutionnelles, l'insuffisance du financement et la difficulté de pénétration des marchés haut de gamme.

i) Quels sont les problèmes que rencontrent vos entreprises lorsqu'elles veulent obtenir des informations fiables et actualisées sur les possibilités d'exportation/importation?

Les problèmes sont le manque d'infrastructures institutionnelles et le manque de compétences permettant de solliciter, recueillir, stocker, traiter et diffuser l'information commerciale provenant de l'étranger à l'aide d'une technologie de l'information par modem (par exemple Internet). Le problème est aggravé par l'absence des revues et publications pertinentes.

Le Réseau mondial de centres d'information commerciale (RMCIC), mis en place par la CNUCED, facilite les échanges partout dans le monde grâce à la diffusion électronique rapide et sans obstacle d'une information commerciale à jour. Une bonne partie du retard actuel de l'information commerciale mondiale au Bangladesh pourrait être comblée par l'implantation dans le pays d'un centre d'information commerciale.

j) Vos entreprises peuvent-elles offrir aux acheteurs étrangers des produits dont la conception, la qualité et le conditionnement sont acceptables au plan international? Dans la négative, quels sont les problèmes qui se posent?

La conception, la qualité et le conditionnement sont acceptables au plan international dans un nombre restreint de secteurs de production, par exemple les vêtements de confection, la vaisselle en céramique et en mélamine, les ouvrages en cuir, etc. Cependant, la majorité des produits présentent des faiblesses au niveau de la conception, ils sont de mauvaise qualité et leur conditionnement est peu attrayant. L'absence de centres de développement de modèles et le manque d'équipements propres

à garantir la qualité des produits sont les principaux obstacles dans ce domaine. De plus, il faudrait avoir des informations actualisées sur les préférences des consommateurs sur les marchés d'exportation.

k) A quels problèmes, autres que ceux qui concernent la politique commerciale, pensez-vous être confronté si vous envisagez de développer vos exportations de services? (Par exemple logiciels, tourisme)?

En dehors de la politique commerciale, les principaux obstacles au développement des exportations de services tels que les logiciels et le tourisme tiennent au manque d'infrastructures, à l'insuffisance du financement et à la pénurie de travailleurs bien formés.

l) Quels sont les problèmes techniques/professionnels rencontrés par les institutions de soutien aux échanges (par exemple le conseil de promotion des échanges commerciaux, la chambre de commerce, l'association des exportateurs, etc.) de votre pays pour fournir leurs services à des entreprises d'exportation/importation?

Les problèmes techniques/professionnels rencontrés par l'organisme national de promotion des échanges (le Service de promotion des exportations) sont le sous-développement des ressources humaines, le manque d'accès aux technologies requises et le niveau très insuffisant des activités de recherche-développement. Le développement des ressources humaines suppose une amélioration des connaissances se rapportant au développement des produits, à la diversification de la production, à la commercialisation, etc. Il faut également faire une large place à la formation des employés aux grandes questions que sont le commerce international, l'information commerciale, etc. Si l'on veut renforcer le contexte institutionnel, il faut aussi obtenir des équipements de formation, des publications commerciales, etc.

Le Bangladesh compte 55 chambres de commerce et 135 associations professionnelles. Environ six chambres de commerce et dix associations professionnelles seulement sont en mesure d'offrir un soutien à la promotion des échanges. Mais elles n'ont pas suffisamment de moyens financiers, de ressources humaines, de technologies d'information modernes, d'équipements de formation, etc., pour apporter un soutien qui soit satisfaisant.

m) Quels problèmes et quels inconvénients les entreprises rencontrent-elles dans leurs achats internationaux et la gestion de leurs stocks?

Les problèmes sont les suivants: accès limité aux marchés mondiaux, manque d'information commerciale en ce qui concerne l'accessibilité, le prix, la qualité, etc., des produits et manque d'installations d'entreposage ou d'installations portuaires pour emmagasiner les marchandises importées et bien gérer les stocks.

n) Quels sont les disponibilités et arrangements actuels en matière de facilités de financement des échanges (par exemple garanties de crédit à l'exportation, etc.)? Des carences ont-elles été signalées dans ce domaine?

Les facilités de financement des échanges, en particulier dans le domaine des exportations, sont les suivantes:

- i) financement avant expédition en monnaie locale par les banques commerciales;
- ii) financement avant expédition en devises par les banques commerciales, par l'entremise du Fonds de développement des exportations;

- iii) financement après expédition par les banques commerciales; et
- iv) Programme de garantie de crédit à l'exportation, administré par la Sadharan Bima Corporation (c'est-à-dire la Société d'assurance générale).

Le manque de moyens financiers est l'une des graves lacunes dans ce domaine. De plus, le Programme de garantie de crédit à l'exportation souffre de problèmes tels que la lenteur du règlement des demandes d'indemnité, la controverse à propos du paiement des primes et la faiblesse des recouvrements. En général, les exportateurs établis ne rencontrent pas de problèmes, mais les nouveaux exportateurs ont du mal à obtenir un soutien financier car les banques exigent le plus souvent des garanties.

- o) Quels sont les principaux problèmes qui se posent pour améliorer les qualifications du personnel chargé de la gestion des exportations/importations dans vos entreprises commerciales? Existe-t-il des programmes de formation dans votre pays? Quelles sont les carences?**

La plupart des exportateurs/importateurs sont de nouveaux venus, et certains sont à peine établis. Ils ont besoin d'être sensibilisés et formés aux lois commerciales, aux procédures, aux documents et à l'acquisition d'informations commerciales touchant les exportations, les importations, le courtage et l'investissement. Il n'existe dans le pays que des programmes restreints de formation en la matière. Des organismes tels que l'EPB, le BMDC et le BIBM dans le secteur public, ainsi que le DCCI et le BASC dans le secteur privé offrent un certain niveau de formation. Les moyens de formation qui existent sont cependant insuffisants pour satisfaire la demande. Ces moyens doivent être d'urgence élargis, et il faut pour cela des ressources financières, une main-d'oeuvre qualifiée et des moyens technologiques. Les besoins réels de formation doivent être évalués, les groupes cibles doivent être sensibilisés, les spécialistes doivent être mis à contribution et attirés, et les organismes de promotion des échanges doivent coordonner leurs activités.

- p) Votre service de représentation commerciale réussit-il à promouvoir activement votre commerce? Quelles sont les insuffisances?**

On s'efforce aujourd'hui d'orienter le service de représentation commerciale vers la promotion des échanges, mais certaines difficultés persistent. Les services existants de représentation commerciale sont limités, en raison du manque de moyens financiers. De plus, la formation des agents commerciaux doit être améliorée.

- q) Veuillez décrire brièvement vos besoins d'assistance technique en matière de promotion des échanges commerciaux et de services de soutien.**

- i) Etablissement d'un centre d'information commerciale;
- ii) développement des capacités de recherche des divers organismes de promotion des échanges et établissement de liens entre eux;
- iii) renforcement des programmes de formation pour l'acquisition de compétences, dans le secteur public comme dans le secteur privé;
- iv) constitution et renforcement de centres de développement de modèles, et d'un institut ou organisme de gestion de la qualité;
- v) amélioration des facilités de financement des échanges; et
- vi) mise en place de technologies modernes de l'information dans le pays.

Accès aux marchés

r) Quels sont vos principaux problèmes d'accès aux marchés?

Les principaux problèmes d'accès aux marchés sont les suivants:

- i) obstacles non tarifaires et paratarifaires;
- ii) rigidité des normes, notamment des normes de qualité;
- iii) rigidité des règles d'origine; et
- iv) rigidité des normes environnementales.

s) Quels problèmes ou obstacles spécifiques gênent le plus vos exportateurs, et dans quels pays les rencontrent-ils?

Les problèmes spécifiques que nos exportateurs rencontrent sur les grands marchés d'exportation sont les suivants:

Etats-Unis et Canada

- Restrictions contingentaires applicables au RMG
- Rigidité des normes de qualité, par exemple l'ARMPC pour les aliments congelés
- Règle de l'éco-étiquetage pour le RMG
- Travail des enfants

UE

- Rigidité des règles d'origine (transformation en trois étapes) pour les vêtements en bonneterie, dans le cadre du schéma SGP
- Rigidité des normes de qualité pour les aliments congelés
- Prescription en matière d'éco-étiquetage pour les vêtements en tissu ou en bonneterie
- Travail des enfants

Inde

- Obstacles non tarifaires et paratarifaires visant diverses exportations

Autres pays

Des problèmes analogues sont rencontrés au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande. On craint que les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires suscitent prochainement de graves difficultés d'accès aux marchés pour les exportations du Bangladesh.

t) Arrangements commerciaux régionaux et sous-régionaux: veuillez indiquer les arrangements auxquels votre pays participe. Etes-vous satisfait de la façon dont ils fonctionnent? Veuillez signaler les problèmes inhérents à chacun d'eux. Avez-vous des suggestions à faire sur la façon de régler ces problèmes?

Le Bangladesh est partie aux arrangements commerciaux régionaux et sous-régionaux suivants:

- i) Accord de Bangkok

- ii) Arrangement commercial préférentiel de l'Association de coopération régionale pour l'Asie du Sud-Est (SAPTA)
- iii) Coopération économique Bangladesh - Inde - Sri Lanka - Thaïlande (BISTEC)
- iv) Pays en développement -8 (le D-8)

Les exportations du Bangladesh vers les autres Etats contractants n'ont pas augmenté notablement avec l'Accord de Bangkok. Les concessions tarifaires échangées en vertu de cet Accord se limitent à quelques produits. Si le champ des concessions tarifaires est élargi, alors on peut espérer de bons résultats en matière d'expansion des échanges.

Deux séries de négociations commerciales ont eu lieu dans le cadre du SAPTA. Le nombre total de positions pour lesquelles ont été échangées jusqu'à maintenant des concessions tarifaires dépasse 2000. On a également entrepris d'éliminer les obstacles non tarifaires dans les Etats membres. Pour ce qui est du Bangladesh, l'incidence du SAPTA sur l'accroissement des exportations a été très modeste. L'une des principales raisons de ce résultat décevant est l'inclusion, dans la Liste nationale de concessions des autres Etats membres, d'un grand nombre de positions qui présentent peu d'intérêt pour les exportations du Bangladesh, et le fait que les réductions tarifaires n'ont pas été suffisamment importantes. La rigidité des règles d'origine a également entravé l'accroissement des exportations du Bangladesh. On peut espérer une amélioration de la situation à condition qu'un engagement politique marqué se manifeste envers l'expansion des échanges au sein de la région couverte par le SAPTA, engagement qui devrait entraîner la suppression des obstacles à l'expansion du commerce intrarégional.

Puisque le D-8 et le BISTEC n'ont été établis que très récemment, il n'est pas possible de se prononcer aujourd'hui sur les résultats qu'ils ont donnés.

- u) **Avez-vous des problèmes pour utiliser les systèmes de préférences existant en matière d'accès aux marchés, par exemple le SGP ou le SGPC? Veuillez indiquer la nature des problèmes inhérents à chacun d'eux.**

Oui, il y a des problèmes dans l'utilisation des préférences en matière d'accès aux marchés qui sont prévues dans le cadre du SGP et du SGPC. Les problèmes sont les suivants:

SGP

- Champ d'application limité; certains schémas SGP excluent les produits qui présentent de l'intérêt pour les exportations du Bangladesh;
- rigidité des règles d'origine, et difficulté pour le Bangladesh de s'y conformer;
- procédures compliquées; et
- modifications fréquentes du système.

SGPC

- Le champ d'application est limité et la marge des préférences tarifaires est elle aussi limitée;
- existence d'obstacles non tarifaires pour certains produits;
- rigidité des règles d'origine; et
- procédures difficiles à observer pour qui veut bénéficier du système.

- v) **Quels sont vos besoins d'assistance technique en matière d'accès aux marchés?**

- Analyse approfondie des problèmes actuels d'accès aux grands marchés d'exportation et définition des moyens de les surmonter;

- aide consultative pour le développement de produits et la diversification des produits;
- parrainage de missions commerciales axées sur des produits et participation à des foires commerciales internationales;
- renforcement des institutions et des procédures se rapportant au contrôle de la qualité;
- établissement de centres de développement de modèles et établissement d'instituts de mode; et
- campagne pour une rationalisation des schémas SGP et du SGPC en faveur des pays les moins avancés (par exemple élargissement du champ d'application, assouplissement des règles d'origine, etc.).

C. Assistance technique

L'assistance technique est normalement offerte aux pays en développement et aux pays les moins avancés pour constituer ou renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles, leur fournir des renseignements commerciaux et un soutien juridique lié au commerce, et améliorer leur capacité d'offre afin qu'ils puissent jouer un rôle plus actif dans le domaine des échanges multilatéraux.

- a) **Dans la mesure où ce type de renseignements est facilement disponible, pouvez-vous indiquer brièvement quelle assistance liée au commerce vous avez reçue au cours des cinq dernières années de sources bilatérales et multilatérales et quels projets/programmes sont actuellement envisagés dans ce domaine?**

La plus grande partie de l'assistance liée au commerce qui a été reçue, ainsi que les sources de cette assistance, sont indiquées ci-après:

- i) Développement institutionnel de la Commission tarifaire du Bangladesh (Etape-1)
- Banque mondiale
- ii) Développement institutionnel de la Commission tarifaire du Bangladesh (Etape-2)
- Banque mondiale
- iii) Projet d'étude du Cycle d'Uruguay - TJNDP
- iv) Informatisation des données sur l'accise, les taxes et les douanes (ETAC) - Banque mondiale
- v) Projet de développement des exportations - Banque mondiale
- vi) Fonds de développement des exportations - Banque mondiale
- vii) Programme de garantie de crédits à l'exportation - USAID
- viii) Développement et promotion des exportations - PNUD/CCI
- ix) Projet de partenariat DCCI - ZDH (en vue d'offrir une formation aux PME), un projet financé par la Fédération allemande des petites entreprises
- x) Projet de services de consultation aux entreprises DCCI - GTZ
- xi) Assistance technique à l'Association des exportateurs de cuir et ouvrages en cuir du Bangladesh - Union européenne
- xii) Assistance technique à Bangla - Craft (Industrie de l'artisanat) - Union européenne

b) Veuillez résumer vos besoins d'assistance technique et autres en vous inspirant de la présente liste de questions. Veuillez les classer par ordre de priorité.

Les besoins d'assistance technique ainsi que les autres besoins sont résumés et présentés ci-après, par ordre de priorité (le chiffre indique le classement):

1. renforcement des institutions et mise en valeur des ressources humaines au sein des ministères et organismes gouvernementaux compétents, en particulier le Ministère du commerce, et les organismes qui y sont rattachés, pour qu'ils exécutent efficacement les tâches se rapportant à la mise en oeuvre des divers accords de l'OMC. Plus précisément, il s'agira d'accroître la capacité du pays de se conformer aux normes de produits et aux réglementations techniques en vigueur sur les grands marchés d'exportation du Bangladesh, d'établir les mécanismes administratifs nécessaires pour effectuer des enquêtes et accomplir les autres formalités relatives à l'application de mesures de sauvegarde et à la perception de droits antidumping ou compensateurs, d'établir des "points d'information", de modifier les lois nationales existantes dans le domaine des droits de propriété intellectuelle afin de les mettre en conformité avec les dispositions de l'Accord sur les ADPIC, de renforcer certains sous-secteurs de services (par exemple les télécommunications et les services financiers), d'intensifier les activités de recherche afin d'accroître la productivité agricole, etc.;
2. développement de l'infrastructure matérielle;
3. services consultatifs et services de soutien pour le développement de nouveaux produits d'exportation et pour l'amélioration de la qualité, de la conception et du conditionnement des produits d'exportation existants;
4. développement d'un réseau moderne d'information commerciale, y compris l'établissement d'un Centre d'information commerciale;
5. promotion de l'investissement, l'accent étant mis sur l'amélioration des facilités de financement des échanges;
6. analyse approfondie des problèmes d'accès aux principaux marchés d'exportation, en vue de trouver des moyens de les résoudre;
7. renforcement du cadre institutionnel et mise en valeur des ressources humaines afin de faciliter le transfert, le développement et l'acquisition de technologies appropriées;
8. formation professionnelle des personnes qui travaillent dans les organisations du secteur public et du secteur privé ayant pour mission de promouvoir les échanges;
9. accroissement des moyens institutionnels pour l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique commerciale;
10. parrainage de missions de commercialisation de tel ou tel produit à l'étranger et participation à des foires commerciales internationales.

c) Si vous considérez les renseignements que vous avez pu fournir jusqu'ici en réponse aux questions figurant dans la présente liste, quels types de renseignements vous paraissent manquer encore ou pouvoir être affinés? Auriez-vous besoin d'une assistance technique pour fournir les renseignements manquants?

Les questions qui figurent dans cette liste couvrent tous les sujets pertinents et, à notre avis, il ne manque aucun renseignement.

- d) **Votre pays dispose-t-il de la capacité technologique et des ressources humaines nécessaires pour utiliser les nouveaux outils des technologies de l'information/de la communication tels que le CD-ROM, Internet, etc.? De quelle assistance auriez-vous besoin pour que votre pays puisse utiliser ces outils dans le contexte de la formation et, sur un plan plus général, dans celui du développement des échanges commerciaux?**

Le Bangladesh n'a que des moyens technologiques et des ressources humaines limités pour tirer parti des nouveaux outils de l'information et de la communication tels que CD-ROM, Internet, etc.

Il a besoin d'une assistance pour entreprendre de vastes programmes de formation dans ce domaine ainsi que pour rendre facilement accessibles les services de logiciel et d'infrastructure liés au commerce.

Réponse intégrée

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question A k):</p> <p><u>Besoins d'assistance technique en ce qui concerne la conformité aux Accords de l'OMC</u></p> <p>Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique au titre du développement institutionnel, ainsi qu'au titre du perfectionnement des ressources humaines dans le domaine de l'administration de la politique commerciale et celui de la facilitation des échanges. Plus précisément, le Bangladesh a besoin d'une assistance technique dans les domaines suivants, pour être en mesure de se conformer aux Accords de l'OMC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir des cellules ou des points de référence au sein des ministères compétents, pour l'exécution des travaux se rapportant aux Accords de l'OMC. Cela permettra notamment au Bangladesh de s'acquitter pleinement des obligations en matière de notification et autres obligations au regard de l'OMC. - Renforcer le Ministère du commerce et ses organismes associés (tels que la Commission tarifaire et le Service de promotion des exportations) afin d'accroître leur capacité à faire face efficacement au volume croissant des travaux liés à l'OMC. 	<p>CNUCED</p>	<p>La CNUCED offrira des services de formation et de conseil dans le but de répondre aux besoins prioritaires de certains organismes gouvernementaux et de mettre en place des capacités dans certaines institutions. Elle organisera des séminaires de formation à l'intention des instructeurs sur des questions de politique commerciale.* (PNI, Obj. 2.1)</p> <p>(Il est prévu que ces activités seront entreprises au titre du Programme national intégré du gouvernement - PNI - pour renforcer la capacité d'offre de produits et de services exportables (1997-2002). Ce PNI a été élaboré à la suite d'une mission interorganisations conduite par la CNUCED, à laquelle ont participé le CCI, le PNUD et la CESAP, et qui s'est rendue au Bangladesh en mai et juin 1997.)</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question A k) (suite):	<p>OMC (suite)</p> <p>CCI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un stage de trois semaines sur la politique commerciale sera organisé à l'intention des pays anglophones les moins avancés (dont le Bangladesh) (1998 et 1999). <p>Ce stage assurera une formation générale propre à renforcer la capacité de négociation, en vue d'une participation à des négociations commerciales multilatérales.</p> <p>2. Pour ce qui est de la mise en oeuvre des Accords de l'OMC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une assistance sera fournie au Bangladesh pour rédiger ses lois et les aligner sur les obligations contractées dans le cadre de l'OMC dans le domaine des droits antidumping, des sauvegardes, de l'évaluation en douane et des ADPIC (voir A l)), ainsi que pour ses obligations en matière de notification (1998-2000). <p>La formation de fonctionnaires et de personnel d'encadrement a été assurée et continuera de l'être à la faveur de séminaires d'information sur les accords du Cycle d'Uruguay, dans le cadre du Programme du CCI concernant le suivi du Cycle d'Uruguay.</p>

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question A l):</p> <p><u>Besoins d'assistance technique en ce qui concerne certains Accords de l'OMC</u></p> <p>Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique pour tous les Accords de l'OMC indiqués ci-après:</p> <p>Accès aux marchés: Le Bangladesh trouverait utile une assistance technique lui permettant de définir l'étendue, le déroulement et le calendrier de la libéralisation qui soient conformes à ses obligations en matière de libéralisation aux termes de l'Accord du Cycle d'Uruguay, compte étant dûment tenu des périodes transitoires qui sont prévues dans certains accords et auxquelles le Bangladesh peut prétendre en tant que pays figurant parmi les moins avancés.</p> <p>Accord sur l'agriculture: Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique pour accroître sa production agricole et aussi pour examiner la question du subventionnement de la production agricole dans le pays, sans qu'il en résulte une violation des règles de l'OMC.</p>	<p>OMC</p>	<p>Prière de se référer à A k)</p>
<p>Sauvegardes: Le Bangladesh a besoin d'une assistance technique pour mettre en place une procédure administrative et un mécanisme pour mener des enquêtes qui permettent d'établir qu'une augmentation soudaine des importations (à la fois en termes absolus et par rapport à la production nationale) a causé ou menace de causer un dommage grave à la branche de production nationale, et qui soient conformes aux règles et dispositions de l'OMC.</p>	<p>Banque mondiale</p> <p>OMC</p>	<p>Prière de se référer à A k)</p> <p>Une assistance sera fournie au Bangladesh durant la période 1998-2000; il s'agira de former les fonctionnaires de l'administration nationale qui sont chargés de la mise en oeuvre de cet Accord.</p>

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question A 1) (suite):</p> <p>Évaluation en douane: Une assistance technique est nécessaire pour faciliter le passage au Système d'évaluation en douane de l'OMC - ce changement nécessitera une modification des règles et procédures applicables, une modernisation et une informatisation plus poussées des procédures douanières, enfin une formation des fonctionnaires.</p>	<p>FMI</p> <p>CNUCED</p> <p>Banque mondiale</p> <p>OMC</p>	<p>Le FMI fournira une assistance:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) pour revoir et mettre à jour les lois et réglementations douanières afin de les aligner sur les règles et normes de l'OMC, y compris pour aligner le système d'évaluation en douane sur les prescriptions de l'OMC; et 2) pour rationaliser le régime des droits d'importation et le coordonner avec le système national de fiscalité indirecte, afin de garantir un recouvrement efficace des recettes fiscales (1998: engagement de principe). <p>L'ASYCUDA a déjà été installé au Bangladesh. A l'avenir, la CNUCED examinera les opérations douanières dans le but de renforcer l'administration douanière et de faciliter l'accomplissement des formalités dans les domaines non compris dans le premier projet ASYCUDA. La CNUCED formera le personnel douanier et les courtiers en douane pour qu'ils tirent le meilleur parti possible du système ASYCUDA+ + , et elle contribuera à la mise en oeuvre de ce système dans tout le pays.* (PNI, Obj. 3.5)</p> <p>Le projet entrepris permettra de recenser les programmes opérationnels et susceptibles d'être soumis à surveillance, qui seront de nature à améliorer l'efficacité de l'administration douanière (voir A k)).</p> <p>Une assistance sera fournie au Bangladesh durant la période 1998-2000 dans le but d'aligner sa législation sur l'évaluation en douane sur l'Accord de l'OMC.</p>
<p>Accord sur les obstacles techniques au commerce: Le Bangladesh n'a ni les connaissances spécialisées ni les mécanismes institutionnels qui lui sont nécessaires pour se conformer aux prescriptions en matière de normes et de règlements techniques énoncées dans l'Accord.</p>	<p>Banque mondiale</p>	<p>Le projet comprendra une assistance visant à permettre aux entreprises et aux industries de satisfaire aux normes ISO 9000. L'accent sera mis sur le soutien au niveau des entreprises et des industries (voir A k)).</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question A l) (suite):</p> <p>Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires: Une assistance technique est requise pour garantir la conformité des produits agricoles aux réglementations sanitaires et phytosanitaires qui sont applicables dans les pays importateurs et ainsi faciliter l'accès aux marchés. De plus, des "points d'information" doivent être établis. Enfin, une réglementation SPS doit être mise en place au Bangladesh afin d'assurer la protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et la préservation des végétaux dans ce pays.</p> <p>Accord sur les ADPIC: Une assistance technique est requise pour l'examen, et la modification le cas échéant, des lois et réglementations nationales se rapportant à la protection des droits de propriété intellectuelle. De plus, les mécanismes administratifs nécessaires pour assurer le respect des droits de propriété intellectuelle doivent être mis en place avant la fin de la période transitoire.</p>	<p>CCI</p> <p>Banque mondiale</p> <p>OMC</p>	<p>Un atelier technique sur ce sujet sera organisé dans le cadre du Programme national intégré pour le renforcement de la capacité d'offre de produits et de services exportables du Bangladesh (PNI).*</p> <p>Le projet comprendra une assistance aux entreprises et aux associations professionnelles pour qu'elles soient en mesure de satisfaire aux normes de produits en vigueur sur les grands marchés d'exportation et d'effectuer les essais nécessaires pour attester la conformité; assistance également pour la mise en place d'un organisme national d'agrément des normes (voir A k)).</p> <p>Une assistance sera fournie au Bangladesh en conformité avec l'Accord de coopération conclu entre l'OMPI et l'OMC, qui prévoit l'octroi, par l'OMPI, d'une assistance juridique et technique en ce qui concerne l'Accord sur les ADPIC.</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question A 1) (suite):</p> <p>Accord sur le commerce des services: Une assistance technique pourrait servir à développer les compétences informatiques dans le pays, de façon que des services informatiques, tels que la comptabilité et les tâches administratives simples, puissent être exportés vers des sociétés étrangères, en particulier les compagnies aériennes et les compagnies d'assurance, qui comptent sur les pays en développement et les pays les moins avancés pour faire exécuter ce travail à moindre coût.</p>	CCI	Un atelier technique sera organisé à la fin de 1997 afin de mieux faire connaître le potentiel d'exportation de services au niveau du gouvernement, des associations professionnelles et des entreprises et afin d'offrir une formation sur la manière de s'implanter sur de nouveaux marchés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question A m) (suite)	Banque mondiale	Le projet aidera les entreprises et les associations professionnelles à reconnaître les problèmes auxquels elles sont confrontées, à concevoir des solutions pour les problèmes qui sont résolus plus efficacement au niveau des entreprises et à faire connaître leurs vues au gouvernement sur les questions touchant aux négociations et sur les grandes questions (voir A k)).

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question B g):</p> <p><u>Besoins d'une assistance technique pour une atténuation des contraintes au plan de l'offre</u></p> <p>i) Promotion de l'investissement, en particulier soutien financier aux exportations</p> <p>ii) Développement d'infrastructures matérielles (par exemple services de télécommunication, installations portuaires et équipements de transport, etc.)</p>	<p>CNUCED</p> <p>Banque mondiale</p> <p>CNUCED</p> <p>Banque mondiale</p>	<p>La CNUCED examinera le climat des investissements au Bangladesh, notamment les lignes de conduite, les lois, les incitations et les structures institutionnelles (y compris les ZFI) qui sont employées pour attirer l'investissement étranger, compte tenu de l'expérience des pays voisins et des meilleures pratiques internationales en matière de promotion de l'investissement.*</p> <p>Une étude est en cours pour déterminer le niveau de gravité des problèmes de financement des échanges et la manière de les résoudre.</p> <p>Le volet Rail-Tracker du Système logistique d'information rapide sur les marchandises (ACIS) de la CNUCED a déjà été installé dans les chemins de fer du Bangladesh. Il pourrait être prolongé, à l'aide du logiciel existant, pour relier les points matériels à d'autres modes de transport.*</p> <p>La Banque mondiale financera une étude sur la modernisation des ports.</p> <p>Elle financera une étude visant à recenser et à quantifier les besoins.</p> <p>Elle financera une étude sur la réfection et l'entretien des routes: amélioration des routes et des ponts indispensables à l'efficacité du transport des produits industriels et agricoles ainsi que des produits d'exportation et d'importation.</p> <p>Elle financera une étude sur la réforme du secteur des télécommunications.</p> <p>Toutes ces études visent à l'élaboration de divers programmes d'investissement.</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question B g) (suite):	CCI	Prière de se référer à A l). Des possibilités de formation seront offertes à la fois aux fonctionnaires et au personnel concerné du secteur privé, à l'aide de la formation directe, de la formation d'instructeurs et de l'élaboration de programmes d'études.
iii) Perfectionnement des ressources humaines, par l'organisation de stages de perfectionnement à l'intention des fonctionnaires travaillant dans des organisations à vocation commerciale ainsi que des cadres et des travailleurs de la production du secteur privé	CNUCED	Grâce aux programmes de formation d'instructeurs, la CNUCED augmentera les capacités de gestion des opérateurs privés ainsi que celles des fonctionnaires d'organisations publiques à vocation commerciale. (PNI, Obj. 2.4)
	PNUD	Par l'entremise de son projet pour la promotion et le développement des exportations, le PNUD aide le service de représentation commerciale à accroître sa capacité de promotion des exportations du Bangladesh.
	Banque mondiale	Prière de se référer à A l).
	OMC	Prière de se référer à A k).
iv) Rationalisation et simplification des formalités juridiques et administratives se rapportant aux échanges, par une réforme du cadre juridique et administratif.	CNUCED	La CNUCED procédera à une évaluation des résultats commerciaux en vue de simplifier les formalités, les procédures et les opérations commerciales.
	Banque mondiale	Les projets énumérés sous A k) ci-dessus permettront de déterminer les formalités qui entravent les exportations.
	OMC	Prière de se référer à A k)
v) Services de consultations et de soutien pour le développement de nouveaux produits d'exportation et l'amélioration de la qualité des produits d'exportation existants, de la conception des produits, du conditionnement, etc.	CCI	De nouveaux produits seront choisis pour des activités de développement et d'adaptation aux termes du PNI.*

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question B g) (suite):	PNUD	L'un des objectifs du projet du PNUD pour la promotion et le développement des exportations est de promouvoir l'expansion et la diversification des produits et marchés d'exportation pour certains groupes de produits (vêtements de confection, tricot/bonneterie, cuir et produits en cuir, produits électroniques, légumes et fruits frais, articles en céramique, jouets rembourrés, bijoux). On s'y emploiera en améliorant le développement et l'adaptation des produits, le contrôle de la qualité, la conception et le conditionnement au niveau de l'entreprise; en élargissant leurs parts existantes des marchés d'exportation et en diffusant les conclusions et recommandations dans l'industrie afin d'obtenir un effet multiplicateur au sein de l'industrie, et d'encourager l'adoption par le gouvernement des mesures qui s'imposent.
vi) Développement d'un réseau d'information commerciale.	Banque mondiale	Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus soutiendront les dépenses du secteur privé visant à améliorer la conception, le conditionnement, la commercialisation, etc.
vii) Etablissement d'un cadre institutionnel propre à faciliter le transfert, le développement et l'acquisition de technologies appropriées	CCI/ CNUCED	Prière de se référer à A m).
	PNUD	Prière de se référer à A m).
	Banque mondiale	Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus appuieront le développement de systèmes d'information non gouvernementaux, c'est-à-dire entre les entreprises et les associations professionnelles.
	CNUCED	La CNUCED élaborera un projet intégré sur l'investissement, le développement de l'esprit d'entreprise et la technologie, dont les principaux objectifs seront les suivants: a) renforcer l'environnement juridique et institutionnel se rapportant aux courants d'investissement. Voir aussi B g) i);

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question B g) (suite)</p> <p>viii) Développement du marché de travail</p> <p>ix) Les organismes donateurs multilatéraux peuvent persuader les gouvernements des pays développés et des pays en développement d'encourager leurs investisseurs, par des stimulants fiscaux ou autres, à investir dans les pays les moins avancés comme le Bangladesh.</p>	<p>CNUCED (suite)</p> <p>Banque mondiale</p>	<p>b) faciliter l'intégration des politiques en matière de sciences, de technologie et d'innovation avec les stratégies de développement; et</p> <p>c) augmenter les capacités technologiques et accroître leur utilité pour le reste de l'économie.* (PNI, Obj. 3.4).</p> <p>Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus engloberont des programmes sous-sectoriels destinés à appuyer l'acquisition de technologies au niveau de l'entreprise ou de l'industrie.</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question B q):</p> <p><u>Besoins d'assistance technique en matière de promotion des échanges commerciaux et de services de soutien</u></p> <p>i) Etablissement d'un centre d'information commerciale.</p> <p>ii) Développement des capacités de recherche de divers organismes de promotion des échanges, et établissement de liens entre eux.</p> <p>iii) Renforcement des programmes de formation pour l'acquisition de compétences, dans le secteur public comme dans le secteur privé.</p>	<p>CCI/ CNUCED</p> <p>CCI</p> <p>Banque mondiale</p> <p>CCI</p> <p>CNUCED</p> <p>Banque mondiale</p> <p>OMC</p>	<p>On aidera le Service de promotion des exportations à renforcer les fonctions devant être exécutées par le Centre d'information commerciale, dans le contexte du PNI (Obj. 2.5). Prière de se référer à A m).</p> <p>Des services de formation et de consultations seront fournis aux institutions concernées dans le contexte du PNI.*</p> <p>Les projets énumérés sous A k) ci-dessus appuieront le développement de systèmes non gouvernementaux d'information, c'est-à-dire entre les entreprises et les associations industrielles.</p> <p>Prière de se référer à B g).</p> <p>Cette activité sera entreprise dans le cadre du programme TRAINFORTRADE.* (PNI, Obj. 2.4)</p> <p>Les projets énumérés sous A k) comprendront ce qui suit:</p> <p>dans les ministères gouvernementaux: soutien à l'accroissement des capacités pour gérer les aspects liés à l'OMC;</p> <p>à la Commission tarifaire du Bangladesh: soutien à l'accroissement des capacités pour faire l'analyse économique des droits de douane et autres instruments commerciaux et mener des enquêtes concernant les mesures de sauvegarde et autres mesures commerciales correctives approuvées par l'OMC;</p> <p>dans le secteur privé: soutien à l'accroissement des capacités pour repérer et analyser les débouchés commerciaux.</p> <p>Prière de se référer à A k).</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question B q) (suite):</p> <p>iv) Etablissement et renforcement de centres de création de modèles et d'un institut ou organisme de gestion de la qualité</p> <p>v) Amélioration des facilités de financement des échanges</p> <p>vi) Mise en place de technologies modernes de l'information dans le pays</p>	<p>CCI</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Banque mondiale</p> <p>OMC</p>	<p>Prière de se référer à B g).</p> <p>Prière de se référer à B g) v).</p> <p>Prière de se référer à B g) i).</p> <p>Prière de se référer à B g) vi).</p> <p>Un ordinateur sera fourni par l'OMC au point de référence du Ministère du commerce pour les questions relatives à l'OMC. Il y aura aussi raccordement à l'Internet (1998).</p> <p>Une formation à l'accès et à l'utilisation de l'Internet et des CD-ROM sera fournie au Bangladesh (1998).</p>

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question B v):</p> <p><u>Besoins d'assistance technique en matière d'accès aux marchés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse approfondie des problèmes actuels d'accès aux grands marchés d'exportation et définition des moyens de les surmonter <ul style="list-style-type: none"> - Aide consultative pour le développement de produits et la diversification des produits <ul style="list-style-type: none"> - Parrainage de missions commerciales axées sur des produits et participation à des foires commerciales internationales 	<p>CCI</p> <p>CNUCED</p> <p>PNUD</p> <p>Banque mondiale</p> <p>CCI</p> <p>Banque mondiale</p> <p>CCI</p> <p>Banque mondiale</p>	<p>Des études sur les exigences des marchés seront effectuées dans le cadre du PNI, ce qui permettra de formuler des stratégies d'exportation pour la pénétration de marchés cibles.</p> <p>Le pays bénéficiera du Programme SGP, qui vise à accroître l'utilisation du SGP et à mieux faire comprendre les lois commerciales régissant les conditions d'accès aux grands marchés. L'information sur le SGP et autres tarifs préférentiels se trouve sur le CD-ROM TRAINS, que l'on peut se procurer au Bangladesh.</p> <p>Dans le cadre de son projet pour la promotion et le développement des exportations, le PNUD aide également le gouvernement et le secteur privé à mieux connaître les exigences de l'accès aux marchés, la concurrence et les conditions en vigueur sur les marchés d'exportation cibles. Il appuie aussi les activités destinées à mesurer le potentiel d'exportation vers les marchés cibles.</p> <p>Prière de se référer à B g) v) et B g) vi).</p> <p>Prière de se référer à B g) et B q).</p> <p>Prière de se référer à B g) v) et B g) vi).</p> <p>Prière de se référer à B g) et B q).</p> <p>Les projets énumérés sous A k) ci-dessus engloberont un soutien aux missions commerciales axées sur des produits, l'accent étant mis sur la participation du secteur privé.</p>

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question B v) (suite):		
- Renforcement des institutions et des procédures se rapportant au contrôle de la qualité	CCI Banque mondiale	Prière de se référer aux observations figurant sous B g). Le projet comprendra une aide aux entreprises et aux associations professionnelles pour qu'elles soient en mesure de se conformer aux normes de produits en vigueur sur les grands marchés d'exportation et d'effectuer les essais nécessaires pour attester la conformité; aide également à la mise en place d'un organisme national d'agrément des normes (voir A k).
- Établissement de centres de création de modèles et d'instituts de mode	CCI Banque mondiale	Prière de se référer aux observations figurant sous B g). Prière de se référer à B g) v) et B g) vi).
- Campagne pour une rationalisation des schémas SGP et SGPC en faveur des pays les moins avancés (par exemple, augmentation du nombre de produits visés, assouplissement des critères relatifs aux règles d'origine, etc.)	CNUCED	La CNUCED contribuera à la rationalisation du SGP et du SGPC, au moyen d'études, de services de consultations et de programmes de formation. Ressources complémentaires requises pour compléter les programmes existants.*

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question C b):</p> <p><u>Sommaire des besoins d'assistance technique, par ordre de priorité</u></p> <p>1. Renforcement institutionnel et perfectionnement des ressources humaines au sein des ministères et organismes gouvernementaux compétents, en particulier le Ministère du commerce, et ses organismes affiliés, pour qu'ils exécutent efficacement les tâches se rapportant à la conformité aux divers Accords de l'OMC. Plus précisément, il s'agira d'étoffer la capacité nationale de satisfaire aux normes de produits et aux règlements techniques en vigueur sur les grands marchés d'exportation du Bangladesh, d'établir les mécanismes administratifs nécessaires pour mener des enquêtes et accomplir d'autres formalités se rapportant à l'application de mesures de sauvegarde, de droits antidumping et de droits compensateurs, d'établir des «points d'information», de modifier les lois nationales existantes dans le domaine des droits de propriété intellectuelle afin de les rendre conformes aux dispositions de l'Accord sur les ADPIC, de renforcer certains sous-secteurs de services (par exemple les télécommunications et les services financiers), d'intensifier les activités de recherche afin d'accroître la productivité agricole, etc.</p>	FMI	<p>Le FMI apportera une assistance:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) pour revoir et mettre à jour les lois et réglementations douanières afin de les aligner sur les règles et normes de l'OMC, y compris pour aligner le système d'évaluation en douane sur les prescriptions de l'OMC; et 2) pour rationaliser le régime des droits d'importation et le coordonner avec le système national de fiscalité indirecte, afin de garantir un recouvrement efficace des recettes fiscales (1998: engagement de principe).

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question C b) (suite):</p> <p>3. Services de conseil et de soutien pour le développement de nouveaux produits d'exportation et l'amélioration de la qualité, de la conception et du conditionnement des produits d'exportation existants</p> <p>4. Développement d'un réseau moderne d'information commerciale, y compris l'établissement d'un centre d'information commerciale</p>	<p>Banque mondiale</p> <p>CCI</p> <p>Banque mondiale</p> <p>CCI/ CNUCED</p>	<p>La Banque mondiale financera une étude portant sur la modernisation des ports.</p> <p>Elle financera une étude visant à recenser et à quantifier les besoins.</p> <p>Elle financera une étude portant sur la réfection et l'entretien des routes: amélioration des routes et des ponts indispensables à l'efficacité du transport des produits industriels et agricoles, ainsi que des produits d'exportation et d'importation.</p> <p>Elle financera une étude portant sur la réforme du secteur des télécommunications.</p> <p>Toutes ces études visent à l'élaboration de divers programmes d'investissement.</p> <p>Des possibilités de formation seront offertes au personnel concerné du secteur privé au moyen d'une formation directe.</p> <p>De nouveaux produits seront choisis pour des activités de développement et d'adaptation dans le cadre du PNI.</p> <p>Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus appuieront les dépenses du secteur privé destinées à améliorer la conception, le conditionnement, la commercialisation, etc.</p> <p>Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus appuieront le développement de systèmes non gouvernementaux d'information, c'est-à-dire entre les entreprises et les associations professionnelles.</p> <p>Un centre d'information commerciale a été établi à Dacca. Ce centre sera mis à la disposition des milieux d'affaires et du gouvernement, en collaboration avec les chambres de commerce. (PNI, Obj. 2.5)</p>

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question C b) (suite):</p> <p>5. Promotion de l'investissement, l'accent étant mis sur l'amélioration des facilités de financement des échanges</p> <p>6. Analyse approfondie des problèmes d'accès aux grands marchés d'exportation, et définition des moyens de les résoudre</p>	<p>CNUCED</p> <p>Banque mondiale</p> <p>CCI</p> <p>CNUCED</p>	<p>La CNUCED examinera le climat des investissements au Bangladesh, notamment les lignes de conduites, les lois, les incitations et les structures institutionnelles (y compris les ZFI) qui sont employées pour attirer l'investissement étranger, compte tenu de l'expérience des pays voisins et des meilleures pratiques internationales en matière de promotion de l'investissement.*</p> <p>La CNUCED élaborera un projet intégré sur l'investissement, le développement de l'esprit d'entreprise et la technologie, dont les principaux objectifs seront les suivants:</p> <p>a) renforcer l'environnement juridique et institutionnel se rapportant aux courants d'investissement. Voir aussi B g) i);</p> <p>b) faciliter l'intégration des politiques en matière de sciences, de technologies et d'innovation avec les stratégies de développement; et</p> <p>c) augmenter les capacités technologiques et accroître leur utilité pour le reste de l'économie.* (PNI, Obj. 3.4)</p> <p>Une étude est en cours pour déterminer le niveau de gravité des problèmes de financement des échanges et la manière de les résoudre.</p> <p>Des études sur les exigences des marchés seront effectuées dans le cadre du PNI, ce qui permettra de formuler des stratégies d'exportation pour la pénétration de marchés cibles.</p> <p>Le pays bénéficiera du programme SGP, qui vise à accroître l'utilisation du SGP et à mieux faire comprendre les lois commerciales régissant les conditions d'accès aux grands marchés. L'information sur le SGP et autres tarifs préférentiels se trouve sur le CD-ROM TRAINS, qu'on peut se procurer au Bangladesh.</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question C b) (suite):</p> <p>7. Renforcement du cadre institutionnel et perfectionnement des ressources humaines afin de faciliter le transfert, le développement et l'acquisition de technologies appropriées</p>	<p>CNUCED (suite)</p> <p>Banque mondiale</p> <p>CNUCED</p>	<p>La CNUCED contribuera à la rationalisation du SGP et du SGPC, au moyen d'études, de services de conseil et de programmes de formation.</p> <p>Ressources complémentaires requises pour compléter les programmes existants.*</p> <p>Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus appuieront les dépenses du secteur privé visant à améliorer la conception, le conditionnement, la commercialisation, etc.</p> <p>La CNUCED élaborera un projet intégré sur l'investissement, le développement de l'esprit d'entreprise et la technologie, dont les principaux objectifs seront les suivants:</p> <p>a) renforcer l'environnement juridique et institutionnel se rapportant aux courants d'investissement. Voir aussi B g) i);</p> <p>b) faciliter l'intégration des politiques en matière de sciences, de technologies et d'innovation avec les stratégies de développement; et</p> <p>c) augmenter les capacités technologiques et accroître leur utilité pour le reste de l'économie.* (PNI, Obj. 3.4)</p>
<p>8. Formation pour l'acquisition de compétences dispensée aux personnes travaillant dans des organismes de promotion des échanges du secteur public et du secteur privé</p>	<p>Banque mondiale</p> <p>CCI</p>	<p>Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus comprendront des programmes sous-sectoriels destinés à appuyer l'acquisition de technologies au niveau des entreprises et des industries.</p> <p>Des possibilités de formation seront offertes aux fonctionnaires gouvernementaux et au personnel concerné du secteur privé au moyen de la formation directe, de la formation d'instructeurs et de l'élaboration de programmes d'études.</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question C b) (suite):</p> <p>9. Mise en place de capacités institutionnelles pour la formulation et la mise en oeuvre de la politique commerciale.</p>	CNUCED	<p>Grâce au Programme de formation d'instructeurs, la CNUCED accroîtra les capacités de gestion des opérateurs privés, ainsi que celles des fonctionnaires d'organisations publiques à vocation commerciale. (PNI, Obj. 2.4)</p>
	Banque mondiale	<p>Les projets énumérés sous A k) ci-dessus appuieront le développement de systèmes non gouvernementaux d'information, c'est-à-dire entre les entreprises et les associations professionnelles.</p>
	CNUCED	<p>La CNUCED fournira des services de formation et de conseil afin de répondre aux besoins prioritaires de certains organismes gouvernementaux et de mettre en place des capacités dans certaines institutions. Elle organisera des séminaires de formation à l'intention des instructeurs sur des questions de politique commerciale.* (PNI, Obj. 2.1)</p> <p>(Il est prévu que ces activités seront entreprises dans le cadre du Programme national intégré du gouvernement - PNI - pour le renforcement de la capacité d'offre de produits et de services exportables (1997-2002). Ce PNI a été élaboré à la suite d'une mission interorganisations conduite par la CNUCED, à laquelle ont participé le CCI, le PNUD et la CESAP, et qui s'est rendue au Bangladesh en mai et juin 1997).</p> <p>La CNUCED mettra en oeuvre le programme TRAINFORTRADE.*</p>
	Banque mondiale	<p>Les projets énumérés sous A k) comprendront ce qui suit:</p> <p>Dans les ministères gouvernementaux: soutien à l'accroissement des capacités pour gérer les aspects liés à l'OMC.</p>

*Des fonds sont demandés.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>Question C b) (suite) :</p> <p>10. Parrainage de missions commerciales à l'étranger axées sur des produits et participation à des foires commerciales internationales</p>	<p>Banque mondiale (suite)</p> <p>CCI</p> <p>Banque mondiale</p>	<p>Au sein de la Commission tarifaire du Bangladesh: soutien à l'accroissement des capacités pour faire l'analyse économique des droits de douane et autres instruments commerciaux et mener des enquêtes concernant les mesures de sauvegarde et autres mesures commerciales correctives approuvées par l'OMC.</p> <p>Dans le secteur privé: soutien à l'accroissement des capacités pour repérer et analyser les débouchés commerciaux.</p> <p>Des études sur les exigences des marchés seront effectuées dans le cadre du PNI, ce qui permettra de formuler des stratégies d'exportation pour la pénétration de marchés cibles.</p> <p>Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus appuieront les dépenses du secteur privé destinées à améliorer la conception, le conditionnement, la commercialisation, etc.</p> <p>Les programmes énumérés sous A k) ci-dessus appuieront le développement de systèmes non gouvernementaux d'information, c'est-à-dire entre les entreprises et les associations professionnelles.</p>

